

## Discours de Rentrée académique du Recteur Bernard Rentier – Mercredi 21 septembre 2011

### *Mieux vaut prévenir que guérir*



Durant l'année écoulée, l'Université de Liège a progressé vers les objectifs qu'elle s'est fixés et le fruit de nos efforts est aujourd'hui tout à fait palpable. En effet, plusieurs projets lancés en 2009 sont arrivés à leur terme, les deux plus importants étant la réforme structurelle de l'institution avec la création des conseils sectoriels de recherche et le dégagement de moyens financiers grâce à une gestion efficace, ce qui nous permet d'accorder à notre personnel des avantages significatifs, une première historique, et d'envisager des perspectives de rénovation et d'expansion immobilière.

Le 6 juin dernier, la Commission académique (recteur, vice-recteurs, doyens des Facultés et présidents des Conseils sectoriels de recherche) a, selon les procédures décisionnelles mises en place depuis 2009, approuvé la dernière étape du volet organisation et gouvernance du "Projet pour l'ULg": la définition des Entités de Recherche, ainsi que l'énoncé clair des procédures selon lesquelles elles fonctionneront. Le Conseil d'administration a adopté ces nouveaux règlements le 15 juin. C'est tout un processus innovant et complexe qui a ainsi abouti. Il améliore considérablement le mode de fonctionnement institutionnel et il lui confère une plus grande fonctionnalité. Il permet enfin une répartition plus juste des moyens alloués à l'enseignement d'une part et à la recherche d'autre part.

Mais le travail de réforme n'est pas terminé pour autant. Plusieurs chantiers restent ouverts. Directement en ligne avec ce qui vient d'être décrit, il reste à identifier et à configurer les entités de recherche. En effet, il ne suffit pas de les définir fonctionnellement, de les doter de missions et de leur donner des procédures d'action, il faut aussi qu'elles se déterminent. C'est un moment délicat car la tentation peut être grande de les superposer très exactement aux anciens départements, par un effet de simplification bien compréhensible à première vue car apparemment plus rationnel. Le danger serait de généraliser cette simplification, elle ferait tout simplement échouer la réforme qui vise, non pas à séparer l'enseignement de la recherche, ils sont inséparables à l'Université, mais à dissocier les flux de ressources qui les alimentent respectivement.

En matière d'infrastructures, de nouvelles initiatives ont été rendues possibles: de nouveaux auditoriums vont être construits dans la zone des sciences appliquées au Sart Tilman. Au cœur de la ville de Liège, nous avons officialisé la semaine dernière l'acquisition de l'ancien complexe de cinémas Opéra où les salles de projection seront transformées en auditoriums. Cinq nouvelles salles vont ainsi pouvoir être utilisées et nous conserverons une petite salle pour des projections cinématographiques. Dans quelques jours, le 6 octobre, nous inaugurerons officiellement le GIGA-2 qui constitue le deuxième volet de développement de notre centre de biotechnologie appliquée aux recherches médicales et vétérinaires. En coordination avec la SPI+, un nouveau bâtiment est sorti de terre à proximité immédiate du CHU. Il hébergera des entreprises de biotechnologie médicale.

Un autre chantier est en cours, c'est celui de l'attractivité de l'Institution. Attractivité auprès des étudiants, bien sûr, mais aussi auprès de ceux qui y exercent leur métier: enseignants, chercheurs, techniciens et administratifs. Ceci implique les conditions de travail, le salaire et les avantages, les perspectives d'avancement et de retraite. Un effort est attendu depuis longtemps dans ce domaine mais le manque de moyens nous a toujours empêché d'évoluer. Aujourd'hui, nous avons dégagé des fonds qui seront utilisés à un meilleur entretien de notre parc immobilier et à son extension sur nos divers sites, je l'ai évoqué. Mais pouvons-nous envisager de telles initiatives sans simultanément veiller à récompenser ceux qui ont contribué à cet essor? Certainement pas.

C'est dans cet esprit que le Conseil d'administration a décidé, le 6 juillet dernier, de faire bénéficier tout le personnel de l'Alma mater d'avantages nouveaux. C'est certainement un événement majeur pour notre université, qui doit contribuer à dynamiser un des volets importants du "Projet pour l'ULg", celui du renforcement de l'esprit d'appartenance à l'Institution.

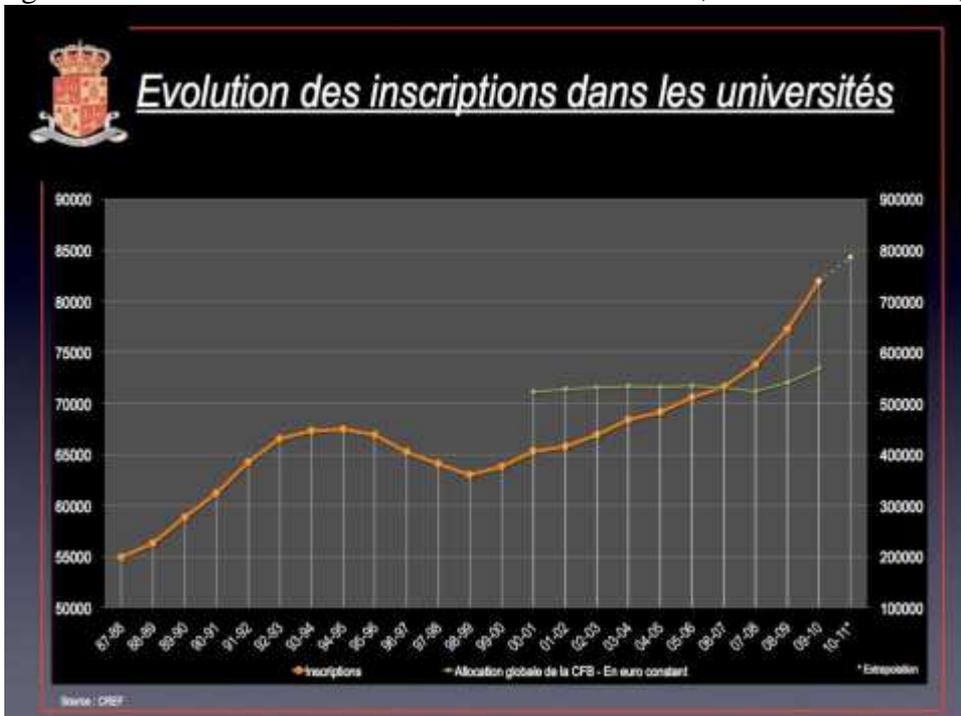
L'an dernier je lançais ici même un appel à l'aide face au nombre impressionnant d'inscriptions au premier bac en médecine. Cet appel a été entendu puisque le ministre de l'enseignement supérieur a consacré aux cinq universités proposant des premiers bacs en médecine un montant financier important nous permettant de faire face à des difficultés d'infrastructures et d'encadrement. Cet apport a été très utile mais le problème de fond n'est évidemment pas résolu. Cette année le nombre d'étudiants fréquentant le premier bac en médecine est aussi élevé que l'an dernier. Les mesures que nous avons prises, à savoir dédoublement des cours (les professeurs donnant deux fois le cours, je tiens à les remercier publiquement des efforts qu'ils ont consentis), ont dû être renouvelées. Dans certains cas, nous avons préféré faire appel à un système de retransmission, dans des auditoriums adjacents, du cours donné dans un local principal. Heureusement, ce système est d'une

excellente qualité, mais néanmoins il est très difficile de considérer qu'il s'agit là d'un véritable progrès sur le plan pédagogique.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé de nouvelles mesures : le renouvellement de l'aide financière, d'une part et d'autre part un test des connaissances qui a cette caractéristique de n'être pas contraignant donc de ne pas avoir d'autres conséquences que la prise de conscience par l'étudiant de son niveau de faiblesse et de mettre à sa disposition un système de remédiation. On peut discourir longuement sur l'intérêt d'un tel test, sur les mesures qui sont offertes à l'étudiant suite à cette évaluation et surtout sur l'utilité réelle d'un test non contraignant et sans conséquences. Ce n'est pas ici l'endroit pour en débattre et les doyens, les recteurs et le cabinet ministériel ont entamé une réflexion sur ce sujet. Nous pensons qu'il faut au moins écarter ceux qui se révèlent vraiment trop loin d'un niveau minimal de préparation. La mise au point de cette sélection (je sais, le mot est tabou, à tort) mérite une réflexion approfondie. Aujourd'hui, mon propos est plutôt de plaider pour une intervention préalable, en parallèle avec des mécanismes de remise à niveau et de remédiation. Prévenir et donc pas seulement guérir.

Un sujet comme celui-là n'étonnera aucune des personnes qui savent que j'ai consacré l'essentiel de ma carrière scientifique à la recherche sur les vaccins. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. En matière d'enseignement universitaire, nous nous rendons compte aujourd'hui qu'une prévention de l'échec est certainement meilleure que la remédiation de celui-ci. C'est pourquoi nous souhaitons examiner toutes les possibilités qui permettent à un étudiant d'entamer son cursus universitaire dans les meilleures conditions de préparation.

Tout le monde sait aujourd'hui que les universités connaissent une augmentation significative du nombre d'étudiants. Et le financement, en Euros constants, ne suit pas.



Quant au taux de réussite, il se calcule comme ceci



### Taux de réussite à l'université

N1 = nombre d'étudiants inscrits en 1er bac l'année précédente  
 N2 = nombre d'étudiants passant en 2e bac  
 N3 = nombre d'étudiants proclamés «ajourné» ou «réussi»

<i>Taux de réussite A :</i>	$\frac{N2}{N1}$	36 % - 40 %
<i>Taux de réussite B :</i>	$\frac{N2}{N1 - \text{abandons avant le 1er novembre}}$	
<i>Taux de réussite C :</i>	$\frac{N2}{N1 - \text{abandons en cours d'année}}$	
<i>Taux de réussite D :</i>	$\frac{N2}{N3 \text{ ayant présenté tous les examens}}$	46 % - 50 %

L'interprétation peut en être variable:

D (46% - 50%) est le taux présenté pour donner une image positive et encourageante. D est également une manière juste et impartiale de présenter le taux de réussite.

A (36% - 40%) est le véritable taux de réussite. Certains disent B ou C.

Pour B, on peut penser que c'est un reflet du fourvoisement dont l'étudiant a fait preuve et dont il s'aperçoit rapidement. Pour C il reste la question de savoir s'il n'était pas bien préparé, s'il a sous-estimé l'effort à fournir ou s'il a pris les exigences par dessus la jambe.

Par sympathie pour les organisations étudiantes, je ferai semblant d'ignorer la troisième interprétation, celle de l'insouciance. En effet, si elle est fondée, seul un examen d'entrée permet de jauger cette réelle motivation. Ou alors un examen en fin de première. La différence entre les deux, c'est un an de perdu et un embouteillage au détriment des meilleurs.

Pour ceux auxquels s'applique la deuxième, que j'ai définie comme une sous-estimation de l'effort à fournir, nos universités ont développé une série de stratégies permettant d'accompagner et de guider l'étudiant en perdition, avec un taux de succès raisonnable, pour autant que l'intéressé veuille bien se plier à cet exercice. Mais c'est vrai, j'oublie que la thèse de l'insouciance n'est pas politiquement correcte et qu'elle a été d'emblée éliminée. Pour ceux auxquels s'applique la première (une préparation insuffisante ou inadéquate), je ne vois qu'une vraie possibilité, en dehors d'une année de familiarisation avec l'échec inéluctable, c'est de leur offrir des possibilités de mise à niveau préalables.

Pour cela il me semble que la meilleure solution est de proposer aux étudiants de rhétorique des possibilités de suivre des cours approfondis dans les matières qu'ils possèdent le moins, c'est-à-dire celles pour lesquelles ils ont eu un nombre insuffisant d'heures par semaine pendant leurs études secondaires.



Qu'on ne se méprenne pas: je ne veux pas ici critiquer la qualité de l'enseignement des sciences dans le secondaire. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, n'importe quel détenteur d'un diplôme d'enseignement secondaire peut entrer n'importe où à l'université, qu'il ait eu une formation préalable forte ou faible et quel qu'ait été son choix d'orientation. Ceci amène aux portes de l'université des jeunes qui n'ont objectivement pas la formation préalable nécessaire pour y suivre les cours sans difficulté. Mon point de vue est qu'il n'est pas raisonnable de les lancer à l'eau sans avoir vérifié qu'ils savent nager (c'est l'exemple que j'ai donné l'an dernier), et mieux encore, il me paraît utile de leur donner des leçons de natation avant tout. Bien entendu, une telle préparation ne s'applique pas aux étudiants qui ont choisi tout au long de leur parcours secondaire les options maximales dans les matières dont ils auront besoin plus tard.

Les modalités de cette préparation sont multiples et je ne vais pas entrer dans le détail ici, mais il existe plusieurs solutions. Des cours organisés le mercredi après-midi ou le samedi matin à l'université, ou la même formule, mais décentralisée dans les établissements d'enseignement secondaire avec une collaboration active des enseignants de ces établissements.

Une telle initiative demande évidemment une réflexion conjointe des enseignants universitaires et du secondaire. Elle demande également des moyens financiers permettant de rémunérer les personnes qui auront la charge d'assurer cette mission.

Le moment idéal pour réaliser cette innovation est certainement le moment où les études de médecine seront réduites de sept à six ans, ce qui diminuera le coût pour la communauté et permettra un transfert de moyens en faveur de cette opération de prévention.

Tout le monde comprendra que cette proposition vient en plus des projets ministériels dont on nous a parlé récemment et en appui de ceux-ci. Il est clair qu'elle n'enlève rien à la nécessité d'un test qui permette à chaque étudiant de se jauger, donc de mesurer ses forces et ses capacités.

L'idée n'est pas neuve. Elle est bien connue de ceux qui se préparent à affronter l'examen d'entrée aux sciences appliquées.

Il est certain qu'une telle formation préalable ne peut être rendue obligatoire. Il continuera donc à y avoir des étudiants qui se présenteront à l'université sans l'avoir suivie. Mais il me

semble que rapidement l'utilité d'une telle préparation deviendra évidente et qu'un nombre respectable d'étudiants décidera de la suivre.

J'aimerais qu'on me comprenne bien : il n'est nullement dans notre intérêt, à nous recteurs, alors que nos universités sont subventionnées au pro rata du nombre d'étudiants, de limiter celui-ci. Si ce problème me préoccupe, c'est dans l'intérêt des étudiants exclusivement. De ceux qui sont insuffisamment préparés et qui vont souffrir de leur impréparation pendant un an et subir des échecs successifs tout au long de l'année ainsi qu'au final, sacrifiant généralement leur été en vain, l'échec étant toujours une expérience négative. Mais aussi de ceux qui sont bien préparés mais ne bénéficieront pas d'un encadrement optimal, d'une disponibilité optimale des instruments de laboratoire, de places optimales dans les auditoriums, d'un accès optimal à des encadrants à leur écoute.

La proposition que je fais nécessite une mobilisation importante, tant dans l'enseignement secondaire que dans les universités. Idéalement, elle requiert la participation de chacune des institutions qui dispense un enseignement de bac en Médecine, de manière à rendre cette préparation équivalente dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Chaque personne qui possède une compétence à cet égard est la bienvenue au sein de ce projet, auquel j'ai donné le nom de code de programme VACCIN, pour « Vite Acquérons les Connaissances et Compétences Initiales Nécessaires », en attendant mieux.

---

URL: [http://www.ulg.ac.be/cms/c\\_1216625/fr/mieux-vaut-prevenir-que-guerir](http://www.ulg.ac.be/cms/c_1216625/fr/mieux-vaut-prevenir-que-guerir)

© ULg